

# Faune piscicole de la mare d'Ormoy (Eure-et-Loir) et curiosités génétiques sur deux espèces

F. COLIN\*

\* 5 bis boulevard de la Courtille, 28000 Chartres

Ormoy, petit village d'Eure-et-Loir situé à six kilomètres de Nogent-le-Roi, possède une mare communale typique de la région du Thymerais (Fig.1 et photo). En raison de son ancienne utilisation comme abreuvoir pour le bétail des fermes avoisinantes, elle est située à l'intérieur du village ; mais les animaux de ferme ayant pratiquement disparu de notre région, un grand nombre de mares n'existent plus à l'heure actuelle.

En ce qui concerne celles encore existantes, un effort d'assainissement ayant été fait dans les villages, elles servent de moins en moins d'exutoire aux eaux usées et

leur vocation est le plus souvent d'être aménagées en sites de loisirs (pêche, aires de pique-nique, etc.).

De forme triangulaire, la mare d'Ormoy est protégée par un muret de maçonnerie ancienne sur sa partie bordée de routes, ses autres berges étant plantées de buissons (Aubépines, Prunelliers, Saule blanc...) ou de végétation herbacée régulièrement tondue. Quelques touffes de Juncus (*Juncus effusus*) poussent dans les premiers centimètres d'eau le long des berges. Durant l'année 1993, des travaux d'urbanisation (pose de trottoirs goudronnés) ont légèrement modifié la berge longeant la route D 26. La mare est uniquement alimentée par les eaux pluviales recueillies dans les fossés des routes et chemins du voisinage, ce qui limite au maximum des risques de pollution venant d'eaux usées (égouts etc.). Sa profondeur moyenne est d'environ 70 centimètres. Nous y observons la prolifération d'une hydrophyte totalement immergée, l'Elodée du Canada, espèce nord-américaine introduite en France au 19<sup>ème</sup> siècle et dans le département aux environs de 1870. Après une saison de pêche et d'observations, cinq espèces de poissons ont pu être observées :

**TANCHE** *Tinca tinca* (Linné 1766) (Fig.2)

Plusieurs individus d'une dizaine de centimètres ont été observés. Quelques-uns étaient porteurs d'oeufs ou de

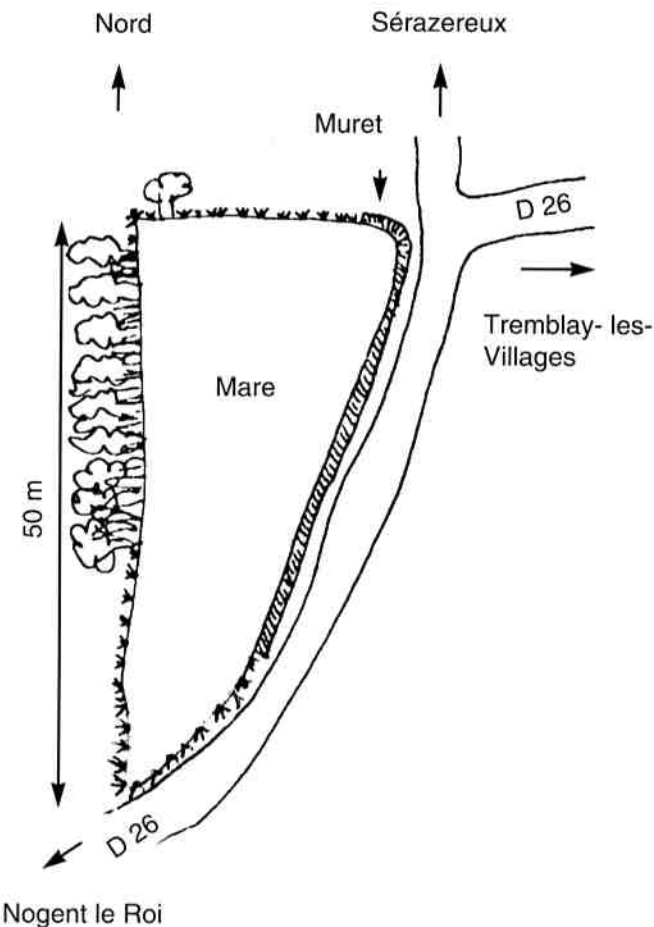


Fig. 1 : Plan de situation de la mare d'Ormoy



Photo 1 : Vue générale de la mare d'Ormoy en 1993 avant les travaux

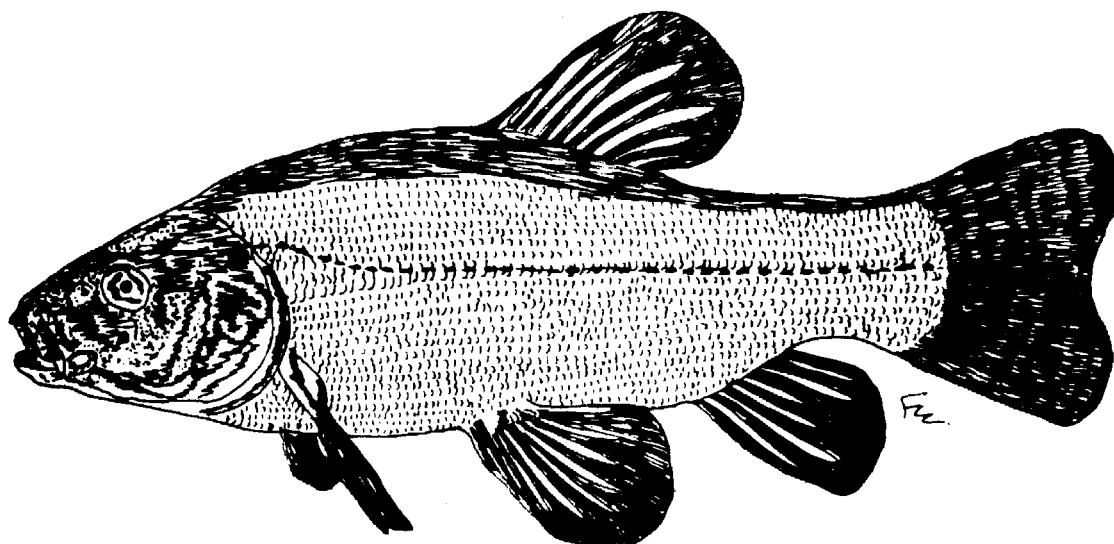
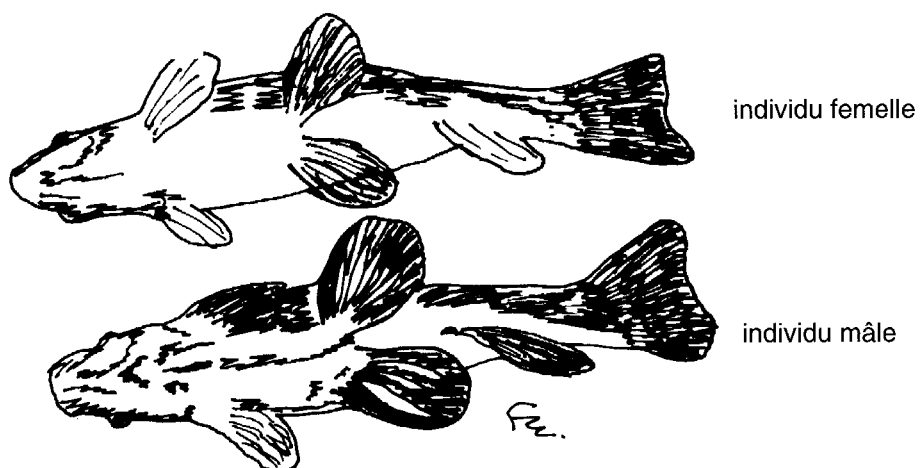
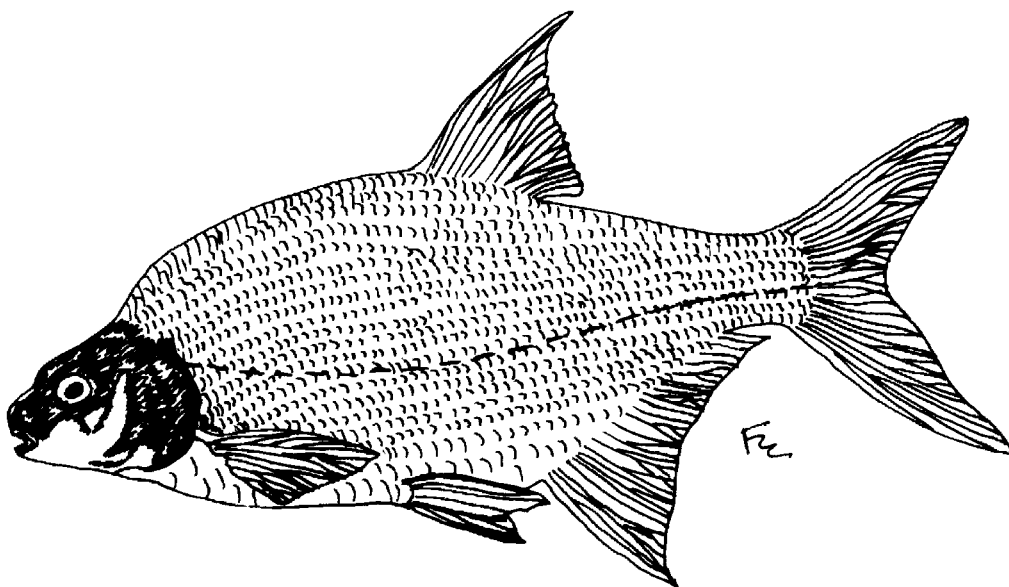
Fig. 2 : Tanche *Tinca tinca*

Fig. 3 : Tanche, dimorphisme sexuel

Fig. 4 : Brème *Abramis brama*

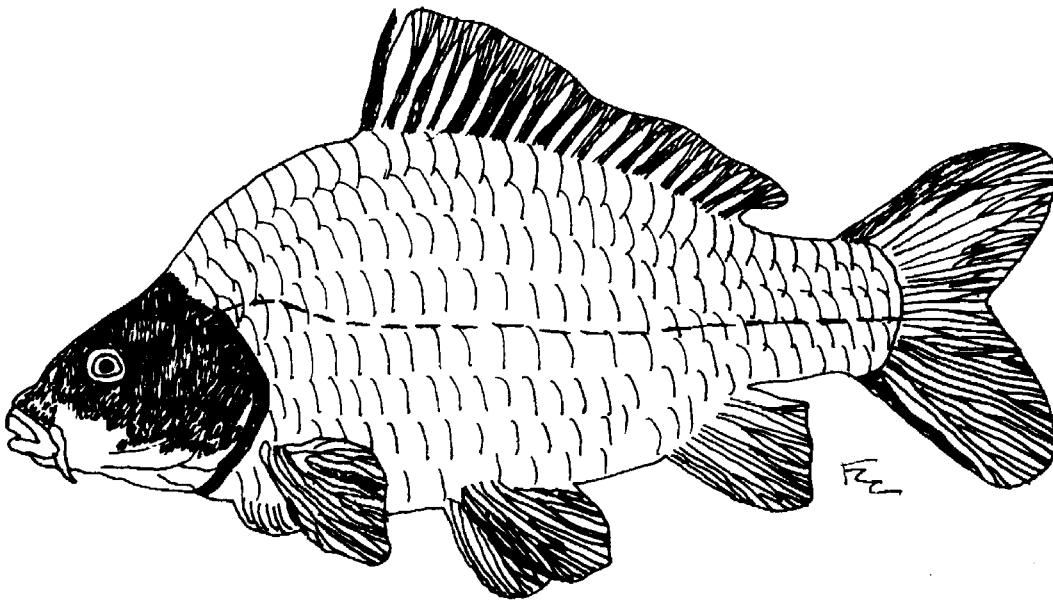


Fig. 5 : Carpe *Cyprinus carpio*

sperme et présentait un dimorphisme sexuel marqué (ce qui est rare pour des poissons de cette taille) (Fig.3). Ce type de maturité sexuelle malgré une petite taille démontre un phénomène de nanisme fréquemment observé dans des plans d'eau trop petits pour permettre aux individus de cette espèce d'atteindre une taille normale.

**BREME COMMUNE** *Abramis brama* (Linné 1766) (Fig.4)

Un individu d'environ 50 centimètres a été vu chaque jour d'observation dans les herbiers situés au centre de cette mare. Il s'agit vraisemblablement du même individu, celui-ci présente une tache claire sur son dos, cicatrice d'une ancienne blessure. Certainement

introduite, cette espèce est habituellement un habitant des eaux de plus grande superficie ou des eaux courantes (très commune dans l'Eure et ses affluents).

**CARPE COMMUNE** *Cyprinus carpio* (Linné 1766) (Fig.5)

Plusieurs individus de 30 à 40 centimètres ont pu être observés. Il s'agit de la variété dite "Royale", présentant un corps totalement recouvert d'écaillés (les variétés "Cuir" et "Miroir" ayant le corps partiellement ou totalement dépourvu d'écaillés).

Cette espèce peut éventuellement se reproduire dans cette mare ; elle peut aussi s'hybrider avec les deux espèces de Carassins citées à la suite. Nous n'avons pas observé d'individus hybrides de ces espèces.

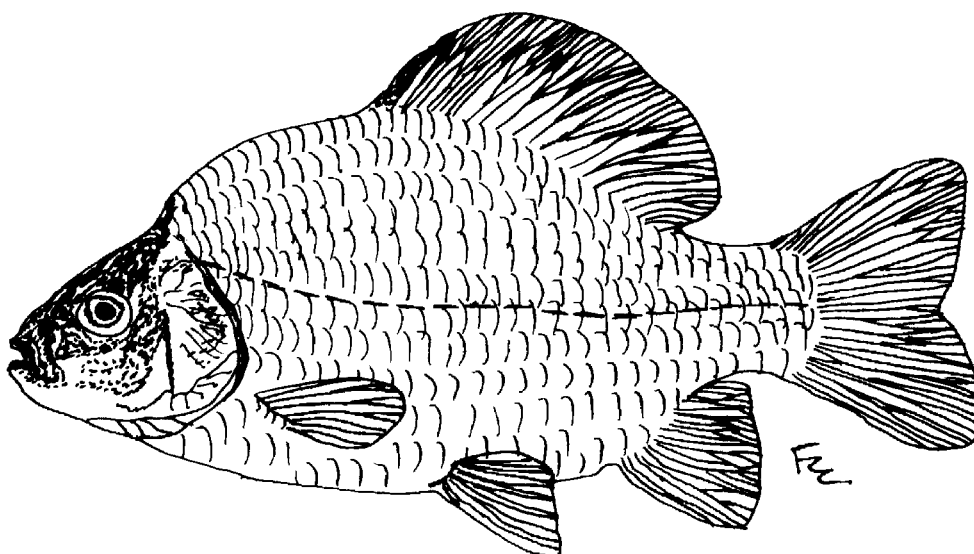


Fig. 6 : Carassin *Carassius carassius*

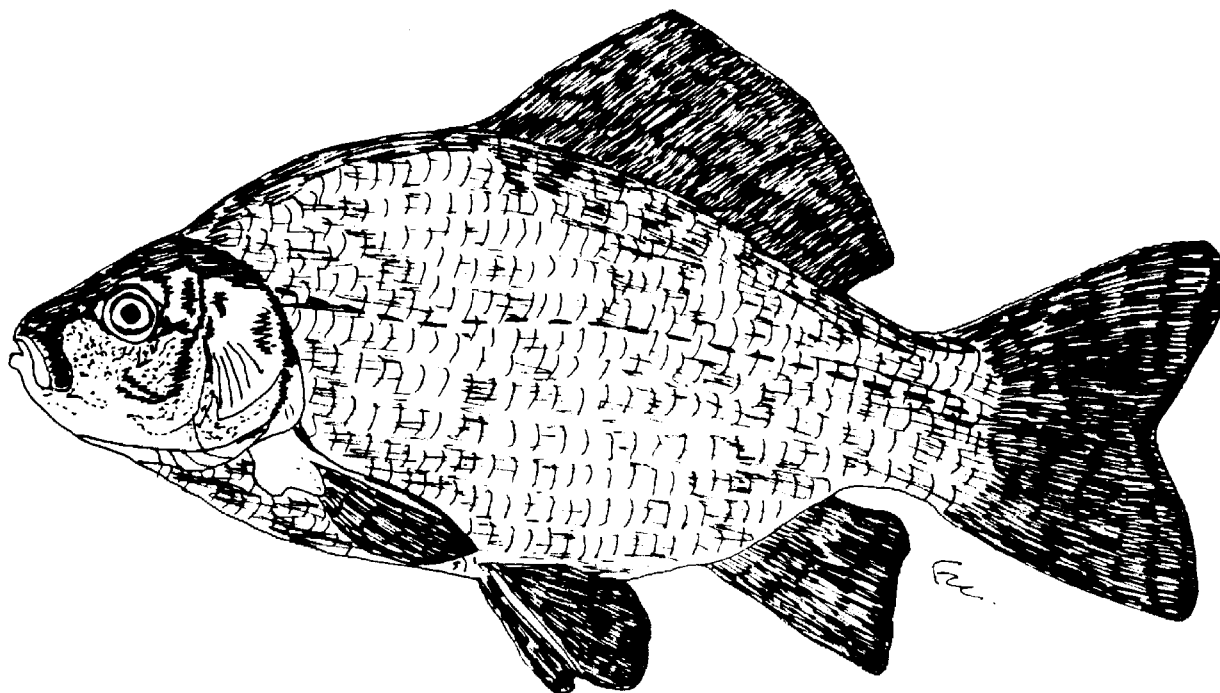


Fig. 7 : Carassin doré *Carassius auratus*

La superficie de la mare d'Ormoy ne permet pas à la Carpe commune d'atteindre une taille élevée, 50 centimètres semblant représenter la taille maximale. (Dans des conditions optimales, elle peut mesurer plus d'un mètre de longueur et dépasser 35 kilogrammes).

**CARASSIN** *Carassius carassius* (Linné 1766) (Fig.6)  
Espèce typique des mares et autres eaux dormantes de notre région, c'est le poisson le mieux représenté. Il est intéressant de noter que la taille moyenne (env. 10 cm) est inférieure à la moyenne normale (env. 25 cm) constatée dans plusieurs mares proches de ce site ; ce nanisme, lié à l'exiguïté de l'espace, est peut-être accentué par l'importante prolifération d'Elodée du Canada. Cette plante aquatique très envahissante a

tendance à former une couche compacte et épaisse proche de la surface, ne laissant passer qu'une faible partie de la radiation solaire dans les couches inférieures. Lumière et chaleur n'arrivent pas

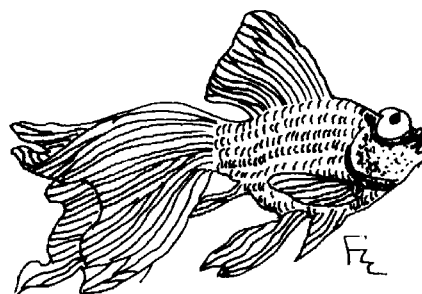


Fig.9 : Carassin doré "Poisson-télescope"

suffisamment dans les couches profondes, ce qui limite le développement des micro-organismes (plancton, petits invertébrés) qui constituent la nourriture de ces poissons.

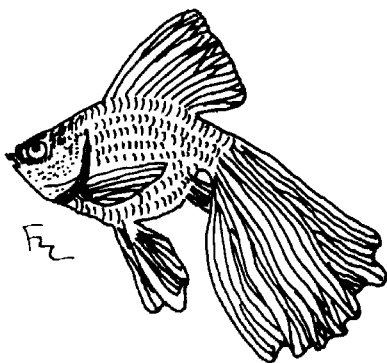


Fig. 8 : Carassin doré "Queue-de-voile"

**CARASSIN DORE** *Carassius auratus* (Linné 1766) (Fig.7)

Plus connue sous le nom de "Poisson rouge", cette espèce est représentée normalement dans la mare d'Ormoy mais présente le phénomène de nanisme déjà cité chez le Carassin.

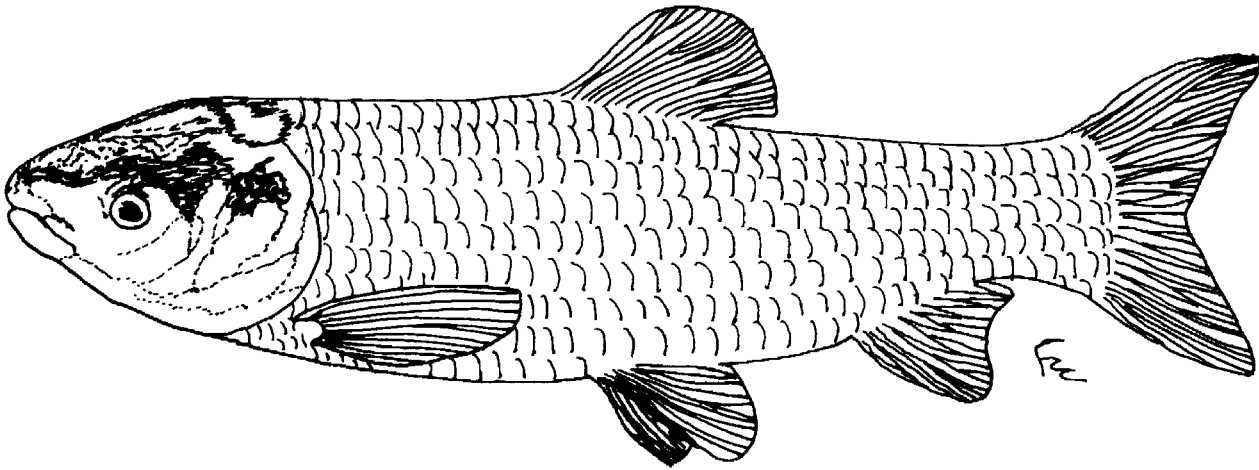


Fig. 10 : Amour blanc *Ctenopharingodon idella*

Le Carassin doré, de couleur rouge-orangé uniforme, peut s'hybrider naturellement avec le Carassin, ce qui donne des individus d'une grande variété de couleurs. Nous avons pu observer des individus : rouge, jaune, blanc, noir, ces individus étaient tachés ou non.

Il nous a été donné d'observer des anomalies chez cette espèce ainsi que chez le Carassin. Une introduction ancienne de variétés ornementales de Carassins dorés provenant d'un aquarium a modifié le patrimoine génétique de cette mare. En Chine et au Japon, depuis le Moyen-Age, cette espèce fait l'objet d'une sélection visant à déformer certains organes de ce poisson afin de le rendre plus attractif dans les bassins et aquariums ; les variétés connues sous les noms de "Queue-de-voile" et "Poisson-télescope" sont communément vendues chez tous les aquariophilistes.

Le "Queue-de-voile" présente une hypertrophie de la nageoire caudale (Fig.8).

Le "Poisson-télescope" a les yeux situés dans des protubérances globulaires situées en relief sur la tête (Fig.9).

Des caractères de ces deux variétés se retrouvent sur certains poissons de cette mare et il est fréquent d'observer des individus présentant à la fois des caractères "Queue-de-voile" et "Télescope", des poissons de silhouette normale avec un ou deux yeux en télescope, des "demi-Queue-de-voile" etc. Ces poissons présentent un mélange de couleurs normal pour l'espèce. Environ un poisson sur dix possède des anomalies de ces différents types.

Ce fait démontre une fois de plus que l'introduction d'une espèce, exotique ou non (ici, il s'agit d'une variété ornementale) peut avoir de curieuses conséquences sur les espèces génétiquement voisines. Dans le cas présent, le patrimoine génétique de deux

espèces (Carassin, Carassin doré) se trouve modifié par l'apport de poissons étrangers à cette mare.

Quant au problème de l'invasion de la mare par l'Elodée du Canada, la solution la plus efficace et la plus économique serait de procéder à une introduction (intelligente et contrôlée) d'un poisson herbivore. Une espèce est conseillée par le Conseil Supérieur de la Pêche : il s'agit de l'Amour blanc *Ctenopharingodon idella* (Valenciennes 1835) (Fig.10). Ce poisson est un herbivore strict et, de par notre climat, ne peut se reproduire naturellement dans nos eaux, ce qui élimine tout risque de prolifération. Une dizaine d'individus d'une quarantaine de centimètres lâchés dans cette mare viendrait à bout des herbiers trop envahissants. Sur le territoire français, l'introduction de ce poisson est autorisée uniquement dans des eaux closes ne permettant aucune communication avec des eaux libres (ruisseau, rivière, canal, etc.).

En conclusion, la faune piscicole de cette mare est tout à fait intéressante quant au nombre d'espèces, mais pourrait être améliorée par quelques petits aménagements de faible coût : quelques Amours blancs plus efficaces et moins onéreux qu'un curage et moins dangereux qu'un déversement d'herbicides chimiques. A titre d'exemple, une introduction d'Amours blancs a été effectuée dans le plan d'eau d'Écluzelles en 1990. Cette mare mérite un suivi de ses populations de poissons, mais aussi de ses autres habitants (invertébrés, amphibiens).

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire d'Ormoy, pour son aimable autorisation de recherches dans cette mare communale et F. Delaunay, pour nous avoir transmis de nombreux renseignements sur les poissons de notre région.

## OUVRAGES CONSULTÉS

DUBORGEL M., 1955 - La pêche et les poissons de rivière. Le Livre de poche, Hachette, Paris 376 p.

DURANTEL P. & ENGELVIN P., 1987 - Plantes et animaux d'eau douce. Bordas . 256 p.

LEFEVRE E., 1866 - Statistique scientifique d'Eure et Loir. Botanique. Société Archéologique d'Eure et Loir, 308 p.

MAITLAND P.S., 1977 - Les poissons des lacs et des rivières d'Europe. Elsevier-Séquoia Bruxelles, 255 p .

TEROFAL F., 1987 - Les poissons d'eau douce. Solar, 288 p.

